

## PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 27 novembre 2014

## Communiqué de presse

## EMPLOIS D'AVENIR EN RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS : UNE DYNAMIQUE EN MARCHE PORTÉE PAR L'ÉTAT



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a présenté la politique régionale des emplois d'avenir de l'État à l'occasion de l'embauche des 3 derniers emplois d'avenir par le Conseil régional du Nord – Pas-de-Calais ce jeudi 27 novembre 2014 à Lille. Le préfet a tenu à parrainer ces jeunes qui exerceront leurs compétences dans des domaines aussi variés que l'animation du numérique ou la restauration.

Le préfet a souligné la forte mobilisation de l'État en région Nord – Pas-de-Calais pour soutenir l'emploi des jeunes. En effet, la convergence et la complémentarité des nombreux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi ont permis de faire baisser le chômage des jeunes depuis 2013.

Le préfet s'est à cette occasion félicité de la qualité du partenariat entre l'État, le Conseil régional, le Conseil général du Nord et le Conseil général du Pas-de-Calais au côté des acteurs de l'emploi, missions locales, CAP emploi, Pôle emploi... La réussite du dispositif en région repose, grâce à ce partenariat constructif, sur le renforcement de la formation des emplois d'avenir ainsi que le repérage et l'accompagnement les jeunes avant et pendant cette expérience. En effet, ce dispositif assure un ciblage des jeunes peu ou pas qualifiés ou ceux en difficulté d'insertion sur le marché du travail résidant dans les zones urbaines sensibles en leur permettant ainsi d'acquérir une première expérience professionnelle, des compétences et de bénéficier d'une formation.

Depuis le lancement des emplois d'avenir en novembre 2012, 150 000 contrats ont été programmés par l'État. Au regard de la situation économique, le gouvernement a décidé de renforcer le dispositif avec la mise en œuvre de 45 000 nouveaux emplois d'avenir au niveau national. En 2015, ce sont 65 000 emplois d'avenir qui sont prévus.

Dans la région, après les 6 350 contrats signés en 2013, 7 300 emplois d'avenir seront réalisés en 2014. Au total, l'État aura mobilisé 400 millions d'euros pour le programme des emplois d'avenir en région Nord – Pas-de-Calais.

60 % de ces emplois d'avenir signés en région sont des CDI ou des CDD d'une durée de 3 ans, et concernent des jeunes majoritairement non titulaires du baccalauréat (80 %). Ces emplois concernent le secteur non marchand et le secteur marchand. Ils sont ainsi recrutés sur des postes variés et dans différents environnements professionnels (collectivités, associations, établissements publics, entreprises...).

Service régional de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr